



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2023

Tout d'abord, les équipes de la CFE-CGC vous souhaitent une très belle et douce année 2023

BILAN DES ACCORDS – Mandature 2019-2022

→ NEGOCIATIONS

La CFE-CGC est un syndicat qui contribue **activement** aux négociations des accords d'entreprise. Ainsi, ce ne sont pas moins de **4** accords sur Villaroche, **21** chez Safran AE et **48** dans le Groupe Safran qui ont été négociés ou renégociés durant cette mandature.

Accords QVCT, Égalité professionnelle, Intéressement, NAO, Convention d'Entreprise, Travaux Pénibles, TPAFC, Télétravail... autant de sujets sur lesquels vos délégués ont su faire preuve **d'écoute**, de **pertinence** et de **pragmatisme** dans leurs propositions.

Cette mandature a été perturbée par la traversée de la **crise sanitaire COVID**, débouchant sur une crise du secteur aéronautique. Dès mars 2020, nous avons accompagné la mise en place des protocoles de mesures sanitaires successifs dans le but de garantir un retour sur site des salariés en toute **sécurité**.

Pour exemple, la mise en place d'un site accessible à tous les salariés depuis l'extérieur afin qu'ils puissent être informés des décisions prises par notre Groupe, notre société (site développé sous l'impulsion de la CFE-CGC !).



→ LA CFE-CGC A ÉTÉ VECTEUR DE RÉUSSITE SUR :

- Les accords APLD, l'ATA puis l'accord de sortie de crise ont permis :
 - D'éviter 10.000 suppressions d'emplois en France !
 - D'assurer une **solidarité** envers les salariés aux plus faibles revenus, via le dons de JRTT.
 - De négocier avec la DG dans le but qu'elle s'engage à nous verser intéressement et participation en 2023.
- La suppression de l'écrtage de 2% de Intéressement : on passe de 4% à 6% en 2023 !
- La Convention d'entreprise :
 - les jeunes pères voient maintenant leurs congés paternité payés à 100%, avancée importante.
 - la prime d'ancienneté est revalorisée,
 - les primes de médailles du travail sont augmentées.
- La distribution des bonus à partir de la position 3A : nous continuerons de militer pour obtenir un bonus pour TOUS !

→ UN CONSTAT D'ÉCHEC :

- accords NAO, beaucoup de restrictions ces 4 dernières années pour traverser les crises et protéger l'emploi et l'entreprise :
 - **AUJOURD'HUI, tous les salariés** attendent un juste retour du niveau des NAO avec la prise en compte de l'inflation.
 - à savoir que sans signature de ces accords par une majorité des Organisations Syndicales, les AG/AI sont **toujours** moins disantes.
 - et ... nous restons persuadés qu'il faut savoir s'opposer quand l'écart est trop important entre les attentes des salariés et les propositions de l'entreprise : pour les négociations 2023 nous revendiquons, comme tous les ans, une négociation loyale et équilibrée, avec des NAO supérieures à l'inflation (garantie du Pouvoir d'Achat) !

S'opposer parfois Construire souvent
PROPOSER TOUJOURS

Nous continuerons de défendre vos droits et de négocier les accords en vous représentant

→ Continuons ensemble !

Nous avons à cœur d'aller de l'avant, de **porter vos idées** et de **trouver le meilleur équilibre** entre vos aspirations et les intérêts de l'entreprise.

Nous portons résolument notre ambition d'un dialogue exigeant, pour avancer et préparer l'entreprise du futur.

Vous êtes à chaque mandat plus nombreux à nous accorder votre confiance et à nous soutenir dans cette démarche, nous vous en remercions vivement.

**C'est ensemble
que nous bâtissons
l'Avenir de tous !**



**Du 23 au 25
Janvier 2023**

**VOTEZ
CFE-CGC**



→ Notre motivation, c'est votre confiance

Par votre **vote**, vous allez choisir les élus qui vous représenteront et vous défendront pendant toute la prochaine mandature.

Les candidats CFE-CGC y sont préparés et seront vigilants quant à vos emplois et votre statut social.

Plus que jamais, nous sommes déterminés à promouvoir les valeurs de notre syndicalisme :



**A la demande de la CFE-CGC, les indemnités d'astreintes vont être augmentées de 8% !
Détails à suivre ...**

Notre appli et notre site → → → →



www.cfecgc-safran-ae.fr